**CREATION DE L’IDENTITE GRAPHIQUE DE LA REGION**

**OCCITANIE/PYRENEES-MEDITERRANEE**

Eléments de cadrage (brief) pour la création du logo

**Objet du concours :**

L’objet du présent concours est la conception d’un signe graphique identifiant la nouvelle région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Ce signe ou symbole sera ensuite utilisé (et donc accompagné des différents intitulés) au sein d’une nouvelle identité visuelle globale mise en œuvre sur les différents supports d’information, de communication et de représentation de la Région.

Cette identité visuelle sera élaborée et déclinée sur une charte graphique par une équipe professionnelle autour du signe / symbole lauréat.

La Région Occitanie

Au Sud de la France, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée occupe une position stratégique. Située au cœur de l’arc méditerranéen, carrefour de civilisation, forte de ses 13 départements, elle est plus vaste que 13 pays de l’Union Européenne et attire chaque année le plus grand nombre de nouveaux habitants venus chercher une qualité de vie reconnue et un dynamisme économique riche d’opportunités.

Cette région est résolument tournée vers l’avenir : forte de ses 15 pôles de compétitivité, l’innovation y est portée par un réseau unique en Europe de 35 universités et grandes écoles, de laboratoires et d’équipements de recherche de pointe. C’est aussi une terre de tolérance, de spiritualité et de liberté. Une terre où règne un certain art de vivre ; elle peut se vanter d’être le plus grand vignoble du monde pour les vins sous appellation d’origine, d’être la région de France qui compte le plus de productions labellisées en France (250), voir en Europe. Sa longue façade méditerranéenne permet le développement économique de la pêche, du commerce et du tourisme. Tous ces atouts font de cette région l’une des principales destinations touristiques de France.

**Angles de réflexion :**

Il ne s’agit en aucun cas de proposer un signe commercial destiné à vendre la région mais un signe qui s’inscrive dans la pérennité et représente pour les habitants comme pour l’extérieur une entité territoriale et politique identifiée.

La région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et toutes ses composantes sont chacune riches de représentations graphiques historiques fortes, plurielles et très présentes dans l’espace public. Tout en étant résolument contemporain, le signe graphique symbole de cette région ne peut s’affranchir du contexte sémiotique et pousser pour ainsi dire « hors sol ».

Le signe graphique, symbole de cette région devra notamment comporter les couleurs jaune et rouge, or et sang, emblématiques de la Région déclinées dans la Croix languedocienne ainsi que, dans l’héraldique catalane.

Le logo proposé devra aussi mentionner, de manière moins prégnante, voire en seconde lecture, les mots « Pyrénées-Méditerranée ».

Afin de se saisir pleinement des problématiques spécifiques à la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Il convient de prendre connaissance du document « Guide pour la conception d’un signe identifiant de la région Occitanie » qui pose et explore les enjeux de la conception d’un tel signe. Ce document est disponible au format pdf sur [www.laregion.fr/concours-logo](http://www.laregion.fr/concours-logo)

**Rendu :**

Il est demandé aux participants au concours de produire à minima 2 représentations sur format virtuel (pdf 300dpi) du signe qu’ils auront conçu :

**A.** dans un format 20 x 20 cm (si le signe est rectangle la plus grande longueur est de 20 cm)

Et

**B.** dans un format 5 x 5 cm (si le signe est rectangle la plus grande longueur est de 5 cm).

Toute déclinaison complémentaire peut être proposée.

Ces propositions graphiques seront accompagnées d’une courte note sur format A4 expliquant les choix et intentions du concepteur.

Toute autre type de représentation du signe et de son usage est bienvenu (en noir et blanc, au trait…) et permettra une meilleure appréciation par le jury des qualités graphiques du signe et de ses futures déclinaisons.

*Il est demandé aux candidats de penser à reporter leur identité sur chaque fichier pdf transmis afin de faciliter le traitement de l’ensemble des réponses obtenues.*

**Modalités :**

*Retour des propositions :*

Les offres des candidats seront adressées à la Région, dûment accompagnées des documents scannés permettant d’attester que le candidat rempli les conditions de participation mentionnées à l’article 2 du règlement du concours  et uniquement par voie électronique à [www.laregion.fr/concours-logo](http://www.laregion.fr/concours-logo)

*Contact à la Région :*

Toute question complémentaire sera à adresser par mél à [nicoleta.popa@laregion.fr](mailto:nicoleta.popa@laregion.fr) ou [christine.peres@laregion.fr](mailto:christine.peres@laregion.fr)

*Date :*

La date limite de réception des offres est fixée au lundi 28 novembre 2016 à 16h00

**Jury :**

Un jury, présidé par Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée se réunira au plus tard dans les 3 semaines qui suivent la date de clôture du concours.

Suite :

A l’issue de la sélection du jury, les résultats seront notifiés aux trois lauréats par voie postale à l’adresse déclarée par le participant lors de l’envoi de son(ses) projet(s).

Après la remise du prix au trois gagnants, le lauréat sera contacté par l’équipe en charge de la production de la charte graphique afin qu’il fournisse les éléments adéquats (fichiers, dessins originaux…). Des adaptations du signe seront éventuellement nécessaires et seront discutées au moment de l’élaboration de la charte graphique entre les graphistes en charge de cette partie du travail et le créateur. L’obtention du premier prix du concours implique l’acceptation des modifications demandées afin que l’utilisation de signe identifiant soit possible.